

Signature électronique personnelle et gestion de la preuve : la solution Dictao est compatible avec la nouvelle offre SWIFT 3SKey

Paris, le 1^{er} juillet 2010 – Dictao, éditeur logiciel de référence dans le domaine de l'authentification forte et de la signature électronique, annonce que sa plate-forme de signature électronique et de gestion de preuve est compatible avec la nouvelle offre SWIFT 3SKey dont le lancement est prévu à la rentrée 2010.

Les banques et leurs entreprises clientes échangent des fichiers d'informations ou instructions : virements, prélèvements, relevés de comptes, opérations en espèces ou sur titres, etc.

SWIFTNet, proposé par la société SWIFT, est l'un des deux protocoles de communication entre les banques et leurs entreprises clientes retenus par le CFONB¹ pour remplacer le protocole ETEBAC².

Depuis fin 2006, Dictao accompagne cinq grandes banques françaises pour la signature électronique personnelle et la validation des échanges clients-banques SWIFTNet/FileAct. SWIFT lancera à la rentrée 2010 une nouvelle solution : SWIFT Secure Signature Key ou 3SKey (clé de signature sécurisée SWIFT), destinée aux entreprises et aux banques.

En prévision de ce lancement, Dictao propose aujourd'hui une nouvelle version de sa plate-forme de confiance, compatible avec la nouvelle offre SWIFT 3SKey.

Association du certificat SWIFT au signataire : la solution Dictao

Pour pouvoir signer électroniquement son ordre, transmis ensuite à la banque par le réseau SWIFTNet, le représentant de l'entreprise a besoin d'un certificat électronique personnel. Les tokens, distribués dans le cadre de l'offre 3SKey, ne contiennent pas l'identité de la personne (nom, prénom, etc.). Le processus d'association entre le token (son numéro) et l'identité du client devra être assuré par la banque. Dictao propose aux banques une offre progicielle assurant l'enregistrement automatique du certificat et son association avec le client de la banque.

Signature personnelle de l'ordre bancaire par le représentant de l'entreprise : Dictao AdSigner

Le représentant signe électroniquement son ordre avant émission. Cette signature personnelle authentifie l'identité de la personne ayant autorité pour donner l'instruction. Elle assure également l'intégrité et la non-répudiation de l'ordre.

Dictao AdSigner, logiciel de signature électronique sur poste client, déjà utilisé par de nombreux représentants d'entreprises pour signer leurs ordres bancaires, est certifié au niveau EAL3+ des Critères Communs par l'ANSSI³, ce qui garantit la sécurité et la valeur probante des ordres signés.

La nouvelle version de Dictao AdSigner est pleinement compatible avec les certificats émis

par SWIFT. L'offre Dictao AdSigner est disponible en version « stand-alone » ou intégrée à un logiciel métier.

Validation de signature, constitution et archivage des preuves par la banque : Dictao Validation Server

L'ordre signé par le représentant de l'entreprise est transmis à la banque par le réseau SWIFTNet. Dictao Validation Server (DVS) assure la validation des signatures électroniques, la constitution et la gestion des preuves.

La certification au niveau EAL3+ des Critères Communs par l'ANSSI³ du Dictao Validation Server contribue à la constitution d'une preuve de très haute qualité, indispensable en cas de litige.

La dernière version du Dictao Validation Server est compatible avec l'Autorité de Certification SWIFT : validation des signatures, validation des certificats, interfaçage au service de gestion des CRLs (listes de certificats révoqués) SWIFT.

¹ CFONB : Comité Français d'Organisation et de Normalisation Bancaire

² ETEBAC : Echange Télématique Banque à Clients

³ ANSSI : Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information

A propos de Dictao – www.dictao.com

Dictao est l'éditeur logiciel de référence dans le domaine de l'authentification forte et de la signature électronique. Nous concevons et commercialisons des produits permettant de mettre en œuvre les fonctions indispensables à la sécurité et à la confiance dans un monde dématérialisé : authentification des clients et des utilisateurs, engagement à travers la signature électronique et constitution de preuves de transactions à vocation probante.